



Comment vous déplacez-vous ?

ENQUÊTE MOBILITÉ CERTIFIÉE CEREMA

EMC²

SAINT-ÉTIENNE / LOIRE SUD / PILAT

Votre avis est essentiel
pour améliorer vos conditions de déplacement



Une “**enquête mobilité certifiée Cerema**” (EMC²) de grande envergure va être réalisée sur une très large part du sud du département de la Loire et l'est du département de la Haute-Loire. Une première phase de repérage vient de débuter et va se poursuivre jusqu'en décembre 2019. Elle est réalisée par des enquêteurs(trices) assermentés qui vérifient sur le terrain les adresses des ménages susceptibles d'être enquêtés. **Du mardi 3 décembre 2019 au samedi 4 avril 2020 inclus**, hors vacances scolaires, l'enquête sera réalisée soit au téléphone, soit directement au domicile des ménages.

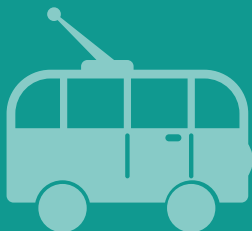
Qui est concerné ?

3 300 ménages ont été tirés au sort parmi les habitants des **313 communes** du périmètre. Toutes les personnes de plus de 5 ans de ces ménages seront enquêtées à leur domicile par un(e) enquêteur(trice). En parallèle, **4 350 personnes**, elles aussi tirées au sort sur le même territoire, seront enquêtées au téléphone.



Comment se déroule l'enquête ?

Tous les ménages ou les personnes tirés au sort recevront à leur domicile un courrier officiel de notification. L'enquêteur(trice) prendra ensuite contact avec eux afin de fixer un rendez-vous où toutes les personnes du ménage devront être présentes. Les entretiens se dérouleront du mardi au samedi. Certains ménages seront sollicités pour être rappelés au téléphone un lundi afin de décrire leurs déplacements du week-end.



Sur quoi portent les questions ?



Après quelques questions destinées à décrire votre ménage, les questions consistent en un recensement de tous les déplacements effectués la veille de l'enquête avec précision des lieux de départ et d'arrivée, du mode de transport utilisé (voiture, bus, marche à pied, etc...) et du motif du déplacement (travail, loisirs, achats, etc..). Quelques questions portent aussi sur l'opinion ou les attentes des ménages vis-à-vis de grandes questions de mobilité.

**Que vous vous soyez déplacé ou non,
votre avis est essentiel,
vous représentez une partie de la population.**

Qui réalise l'enquête ?

L'enquête a été confiée au bureau d'étude TEST^{SAS} par les partenaires de l'enquête : Saint-Étienne Métropole (qui pilote l'enquête pour le compte de tous), l'Etat, la Région Auvergne-Rhône-Alpes, le Département de la Loire, Loire Forez agglomération, Forez Est, les Monts du Pilat, Le Scot Sud Loire, le Scot de la Jeune Loire et le Scot Loire Centre.



Comment s'assurer qu'il s'agit bien de l'enquêteur de la société TEST ?

Chaque agent est muni d'une carte professionnelle et possède une attestation, signée par le président de la métropole, que vous pouvez lui demander à tout moment.

Est-il vraiment utile que je réponde ?

L'ampleur de cette enquête et l'importance des résultats impliquent une **adhésion totale de la population**. Nous vous remercions par avance de l'accueil que vous voudrez bien réserver aux enquêteurs(trices). **Votre avis est essentiel.**

Le questionnaire n'est-il pas indiscret ?

Comme la loi l'impose, les enquêteurs(trices) sont soumis à un **strict devoir de réserve**. De plus pendant toute la phase d'enquête, les fichiers nominatifs ne seront accessibles qu'à un nombre très réduit de personnes, elles aussi soumises à un strict droit de réserve. Dès la phase d'enquête terminée (au plus tard le 4 avril 2020), toutes les réponses que vous avez fournies seront totalement **anonymisées**. L'ensemble des données personnelles utilisées lors de la collecte seront ainsi détruites. En vertu de la loi, avant cette date, vous pouvez demander une modification, une suppression totale ou partielle de vos données en contactant le numéro 07 66 73 27 51 ou par mail : EMC2.STETIENNE@test-sa.com

+ d'infos

Sur le site de Saint-Étienne Métropole, sur les sites des partenaires ou dans votre mairie...